LE PÔLE ADOS

pour les 11 - 15 ans

5 place Saint-Jean 69005 Lyon

www.mjcduvieuxlyon.com

04 78 42 48 71

C’est quoi le Pôle Ados ?

Le Pôle Ados s’adresse aux collégiens de 11 à 15 ans qui aiment se retrouver en groupe pour s’amuser, buller, vivre des projets collectifs et faire de nouvelles découvertes.

Toutes nos actions se déroulent à la MJC du Vieux-Lyon et sont accessibles à toutes et à tous.

Nous proposons :

- Des samedis et des mercredis pour se retrouver
- Un accueil pendant les vacances scolaires
- Des mini-séjours d’été
- Un accompagnement aux projets collectifs
- Des activités hebdomadaires et stages

Vous trouverez toutes les informations sur notre site internet www.mjcduvieuxlyon.com (onglet POLE ADOS dans Enfance/Jeunesse/Famille)

Les évènements sont annoncés sur le site de la MJC du Vieux-Lyon. Inscrivez-vous à la newsletter du Pôle Ados : ados.mjcvl@orange.fr

Plus d’informations à l’accueil de la MJC

Contact : 04.78.42.48.71 - accueil@mjcduvieuxlyon.com

Mélissa UNGIR, Responsable Pôle Ados

Contact : 06.41.59.48.66 - ados.mjcvl@orange.fr

@poleadosmjcduvieuxlyon

L’équipe d’animation

Les animateurs sont soit permanents (professionnels), soit en Contrat d'Engagement Educatif (non professionnels). Ils s’engagent par passion pour le travail auprès des jeunes et l'éducation populaire. Ils encadrent vos ados tout au long de la journée et sont à l’écoute des parents.

La MJC est un lieu de formation, nous accueillons des stages pratiques BAFA, stages professionnels de direction (BPJEPS), stages professionnels d’animation (BAC pro), stages universitaires ERASMUS...

Retrouvez sur notre site internet

- *Les programmes d’activités*
- *Le trombinoscope de l’équipe d’animation*
- *Les liens pour obtenir toutes les informations nécessaires*

Accéder au site internet :

www.mjcduvieuxlyon.com

Le Pôle Ados, quelles actions ?

LES SAMEDIS DES ADOS

Un temps pour le plaisir d'être ensemble et de s'éclater ou faire naître de nouveaux projets : ses quizz, jeux de rôle, escape-games, fiestas, ciné-débat-pizza,… Venez nombreux.ses, c'est gratuit et ouvert à tous.tes !

Tous les 3èmes samedis du mois de 16h à 18h (hors vacances scolaires).

Les thématiques des samedis sont annoncées sur le site de la MJC du Vieux-Lyon, Instagram et la newsletter.

LES MERCREDIS APRES-MIDI

Les mercredis après-midi, la MJC te propose de venir te poser et passer du bon temps dans l'espace jeune, de 13h à 16h. Un bon moyen de te détendre et de profiter pour décompresser un peu ! Jeux de sociétés, jeux vidéo, bibliothèque manga et BD, tout ce qu'il faut pour buller tranquille avec tes amis.es.

Tous les mercredis du mois de 13h à 16h (hors vacances scolaires).

ACCUEIL PÔLE ADOS DES VACANCES

Pour se rencontrer, buller, faire de nouvelles découvertes et vivre des projets collectifs ! Nous proposons un mix d'activités de découvertes (vidéo, musique, sports…) et des activités à choisir collectivement en prenant en compte les envies du groupe et les contraintes budgétaires, sous l'œil bienveillant des animateurs.

Consultez les programmes d'activité sur notre site internet pour vous faire une idée !

Deux groupes :

- Les Big-Bulle (11-12 ans) *12 places*
- Les Planète Ados (13-15 ans) *12 places*

Fusion possible des 2 groupes en fonction des effectifs

Les petites vacances

2 formules d'inscription :

- Après-midi : de 13h30 à 17h
- Repas + Après-midi: de 12h à 17h

Le Pôle Ados ferme à 18h, les ados peuvent rester à leur guise de 17h à 18h.

Les vacances d'été

1 formule d'inscription :

Accueil à la journée complète : de 10h à 17h.

Le Pôle Ados ouvre dès 8h30 et ferme à 18h.

Ouvert les vacances scolaires de la Zone A sauf les vacances de Noël, le mois d'août, et les jours fériés.

Inscriptions : ouverture 3 mois avant le début des vacances à 9h

Modalités d'inscriptions à la MJC et sur notre site internet

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial de la **Caisse d'Allocations Familiales**.

	T1 < 400	**T2 401 à 700**	**T3 701 à 1000**	**T4 1001 à 1300**	**T5 1301 à 1700**	**T6 1701 à 2000**	**T7 2001 à 2500**	**T8 2501 à 3000**	**T9 3001 à 3500**	**T10 > 3501**
Après-midi petites vacances	5,25 €	7 €	9 €	10,25 €	12,25 €	13,5 €	14 €	14,50 €	15 €	15,75 €
Midi + Après-midi petites vacances	9,25 €	12 €	14 €	15,25 €	17,25 €	18,5 €	19 €	19,50 €	20 €	20,75 €
Journée vacances d'été	10,5 €	13,5 €	16,50 €	19,5 €	23 €	24,75 €	25,25 €	26,75 €	27,75 €	29 €

LES MINI-SEJOURS D'ÉTÉ 2026/2027

Construisez collectivement votre séjour parmi la multitude d'activités proposées par le site du lac des sapins : sports nautiques, terrestres, équestres, activités de pleine nature, jeux collectifs… Un peu plus de fun ou de zen ? Pour choisir et commencer à préparer, rendez-vous le **samedi 16 janvier 2027 à 15h à la MJC**. *Inscription en ligne : ouverture le 5 janvier 2027 à 9h.*

Deux groupes :

- Les Big-Bulle (11-12 ans) *12 places*
- Les Planète Ados (13-15 ans) *12 places*

Inscriptions : ouverture 6 mois avant le début des vacances d'été

Modalités d'inscriptions à la MJC et sur notre site internet

*Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial de la **CAF** et varient en fonction de la durée*

	T1	**T2**	**T3**	**T4**	**T5**	**T6**	**T7**	**T8**	**T9**	**T10**
TARIF POUR 5 JOURS	170 €	187 €	205 €	220 €	240 €	250 €	256 €	267 €	272 €	282 €

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Mélissa vous accompagne tout au long de l'année dans vos projets, n'hésitez pas à le contacter et proposer vos initiatives : expos, concerts, sorties, friperie ados…

Mélissa UNGIR, Responsable Pôle Ados Contact : 06.41.59.48.66 - ados.mjcvl@orange.fr

LES ACTIVITES HEBDOMADAIRES & DES STAGES

Aïkido, Basket, Boxe, Capoeira, Danse, Théâtre, Yoga, Multisports, Cirque, Danses, couture, bande dessinée, Poterie…

La MJC du Vieux-Lyon propose de nombreuses activités hebdomadaires et des stages ponctuels tout au long de l'année. Encadrés par des intervenant.e.s d'activités, les ados pourront avoir en objectif une restitution avec expos, spectacles, concerts en fin d'année.

Des activités pour découvrir, se perfectionner et se réaliser !

Possibilité de s'inscrire directement en ligne via GoAsso, de faire une séance d'essai, etc. Plus de renseignements sur notre site, dans la plaquette de saison et à l'accueil de la MJC.

NOUVEAUTÉ !

La MJC du Vieux-Lyon propose aux ados des stages en tout genre sur une semaine pendant les vacances scolaires.
Ps. Plus de renseignements à l'accueil de la MJC...

Le Pôle Ados, pourquoi ?

Le Pôle Ados offre aux jeunes de 11 à 15 ans un espace de vie, où découvertes et expérimentations en groupe lui permettent de grandir et de s'affirmer. C'est un lieu d'expériences, de plaisirs et de valeurs, dont il permet jour après jour l'émergence.

Les actions de la MJC du Vieux-Lyon ont pour but de favoriser à la fois l'épanouissement personnel et la construction de sa citoyenneté. Pour cela, nous faisons le choix de l'impliquer dans une démarche où il a sa parole et sa place, où il est acteur et auteur de ses loisirs et de sa vie. Notre projet s'articule autour de 4 grands enjeux :

1 Favoriser l'inclusion, l'émancipation et l'épanouissement individuel

- **Favoriser le bien-être** des ados en veillant à installer un climat propice.
- **Être un lieu d'émancipation qui encourage l'expression, l'expérience et la confiance en soi**.

2 Être un lieu acteur de lien social et du vivre ensemble ancré dans son quartier et sa ville

- **Favoriser le vivre ensemble**. Nous souhaitons que chaque ado s'épanouisse dans la société, et qu'il considère le groupe comme une force. Cela passe par la nécessité de créer un environnement apaisé, avec pour cadre l'écoute et le respect de l'autre.
- **Lutter contre toutes les discriminations et faire vivre les valeurs républicaines.** Favoriser le vivre ensemble, c'est lutter contre toute forme de discrimination, les stéréotypes, les clivages et toute forme d'exclusion. C'est favoriser l'ouverture à l'autre, la tolérance, l'écoute et l'entraide, c'est faire vivre les idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité.
- **Construire une alliance éducative.** Animateurs, parents, collèges, MJC et autres partenaires. Nous devons nous fédérer pour construire un projet socio-éducatif qui permette à nos enfants de vivre leur adolescence avec les appuis nécessaires pour construire leur avenir.
- **Renforcer les liens et l'entraide pour bien vivre son territoire.** Nous souhaitons permettre à chaque ados de se sentir appartenir à son quartier, d'y trouver le soutien, la convivialité qu'il recherche mais aussi d'en être acteur.

3 Être un lieu de défense de la citoyenneté et de la démocratie

- **Accompagner les ados dans l'exercice de leur citoyenneté pour développer leur pouvoir d'agir.** Il s'agit de donner du pouvoir d'agir en accompagnant les actions et les initiatives collectives : faire avec l'autre, faire pour l'autre, faire ensemble. Nous devons favoriser les projets collectifs dont ils sont acteurs, leur permettre de faire des choix démocratiques. Nous souhaitons permettre aux ados de comprendre les différents moyens qui donnent collectivement le pouvoir d'agir et rendre ces moyens accessibles.

4 Être un lieu d'expérimentation et d'innovation pour répondre aux enjeux de son temps

- **Encourager les pratiques écoresponsables.** Recyclage, gaspillage, réemploi, mobilités, numérique, la surconsommation… Changer peu à peu nos pratiques pour répondre aux enjeux climatiques et à la transition écologique, et mettre les ados au cœur de la construction du monde de demain.

- **Rester unis, dans la diversité.** Face à la montée du nationalisme et aux appels à la division, nous sommes conscients du rôle éducatif que nous devons mener pour que nos enfants grandissent dans un monde tolérant, uni et fraternel.

- **Favoriser le débat, l'expression et la liberté pour créer et inventer demain.** Favoriser le débat, l'initiative, la liberté, l'imagination et la créativité afin de donner de multiples possibilités de se projeter dans l'avenir et d'inventer de nouvelles alternatives… Apprendre à utiliser les réseaux sociaux dans toute leur dimension positive.

- **Se donner les moyens d'innover pour relever les nombreux défis de demain**. Donnons-leur l'envie et si possible les moyens d'inventer demain : Place aux idées folles, aux utopies et à toutes les initiatives qui verront le jour !

Le Pôle Ados, quel cadre ?

Ce règlement intérieur est établi pour accueillir au mieux votre enfant, lui offrir des vacances et des loisirs de qualité, ainsi que pour assurer un bon fonctionnement de notre accueil de loisirs.

➢ LES INSCRIPTIONS - GOASSO

1. **Pour toute première inscription**, **créer son compte famille en ligne** sur le site GoAsso www.mjcduvieuxlyon.goasso.org

(Pour vous aider, vous trouverez un « tutoriel d'inscription » sur le site de la MJC).

Ce compte pourra être utilisé pour toutes vos inscriptions à la MJC, gratuite ou payante, et sera à réactualiser tous les ans.

Documents à joindre impérativement sur votre profil (formulaires téléchargeables en ligne ou à retirer à la MJC) :

- ✓ la fiche d'inscription
- ✓ la fiche de liaison sanitaire
- ✓ la photocopie des vaccins

LES TARIFS sont réévalués tous les ans, disponibles en ligne ou à la MJC dès le mois de juin. Ils dépendent du Quotient Familial (QF) de la **CAF**.

Pour bénéficier du tarif en fonction de votre Quotient Familial vous devez joindre sur votre profil, **l'attestation de la CAF** avec votre Quotient Familial (ou votre dernier avis d'imposition). Vous devez cliquer sur la rubrique « Document » pour joindre votre attestation. Nous ne faisons pas de révision de QF en cours d'année. En cas d'absence de QF, le tarif maximum sera appliqué, sans possibilité de le faire réviser pour l'inscription en cours.

2. Pré-inscriptions en ligne en se connectant à son profil GoAsso et en choisissant l'activité « POLE ADOS ».

- En cas d'activité gratuite, il vous suffit de sélectionner l'animation, de la mettre dans le panier et de valider.
- En cas d'animation payante : pré-inscrivez-vous aux journées/activités dont vous avez besoin.

L'adhésion à l'association se met automatique dans le panier. Si vous souhaitez prendre une adhésion famille (intéressante à partir de 3 personnes) il faut que l'adulte référent adhère pour toute la famille. Il faut le faire avant d'inscrire vos enfants.

Vous pouvez vous préinscrire en ligne en fonction des places disponibles jusqu'à 24h avant la journée. Vous pouvez aussi vous inscrire en liste d'attente. Nous vous contacterons si une place se libère.

Ouverture des inscriptions : les dates et heures sont disponibles sur notre site internet et à la MJC.

3. Une fois votre pré-inscription effectuée, la MJC procèdera à sa validation si :

- le dossier est complet (fiche inscription, vaccin, fiche sanitaire).
- le dossier ne présente pas d'impayé.

En cas de carence, vous recevrez un mail de demande de régularisation.

Si le dossier ne présente pas de carence, la MJC procèdera à la validation de la pré-inscription, vous recevrez alors un mail vous indiquant la marche à suivre pour valider définitivement votre inscription.

4. Valider votre activité ; effectuer le règlement sous 48h en ligne ou à la MJC selon les modalités indiquées dans le mail de la MJC. Au bout de 48h, l'activité non payée est supprimée.

➢ ANNULATION ET ABSENCES AU PÔLE ADOS VACANCES

Pour les activités hebdomadaires et les stages, se référer au « règlement intérieur des activités »

Toute demande d'annulation doit se faire par écrit, sur papier ou par mail : accueil@mjcduvieuxlyon.com

Conditions d'annulation :

-14 jours de rétractation (loi achats en ligne)

-Annulation de 3 mois à 8 jours : remboursement de 50% (si certificat médical indiquant l'impossibilité de fréquenter l'AL : 80%)

-Annulation à moins de 8 jours : pas de remboursement (avec certificat médical indiquant l'impossibilité de fréquenter l'AL : 50%)

Les remboursements sont effectués sous forme d'avoir uniquement, sur votre profil GoAsso puis remboursés automatiquement en juillet.

Les absences

Les absences (moins de 8 jours avant) doivent être signalées à l'équipe de l'accueil de loisirs par téléphone ou SMS au **06.41.59.48.66** ou par mail : ados@mjcduvieuxlyon.com

Annulation

La MJC peut être amenée à annuler un séjour ou une activité en cas de force majeure (si le nombre d'enfants n'est pas suffisant, dans le cas d'impossibilité d'assurer la sécurité). Dans ce cas, nous remboursons l'ensemble des sommes versées par les familles.

➢ LES HORAIRES

Pendant les vacances d'été :

- MATIN : Arrivées entre 8h30 et 10h

(il n'est pas possible d'entrer dans les locaux après 10h)

- SOIR : Départs entre 17h et 18h

Pendant les petites vacances :

- MIDI : Arrivées à 12h
- APRES-MIDI : Arrivées à 13h30
- SOIR : Départs entre 17h et 18h

Les familles sont tenues de se conformer aux horaires par respect pour le personnel et pour la sécurité dans les locaux. En cas de retard exceptionnel après 18h, les parents s'engagent à prévenir l'équipe au 06 41 59 48 66, dès que possible. Cette démarche doit rester exceptionnelle et ne sera possible qu'à ce titre. L'enfant n'étant plus sous la responsabilité de la MJC à partir de 18h, elle est en droit de confier l'enfant aux autorités.

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en cas d'activités exceptionnelles. Ces modifications interviennent dans l'intérêt des enfants et le plus rarement possible pour ne pas perturber l'organisation des familles. Ces modifications sont toujours indiquées dans le programme d'activités. Elles sont rappelées par mail la veille de l'activité.

➢ RESPONSABILITE

L'enfant peut arriver seul au Pôle Ados, il n'est sous la responsabilité de la MJC qu'à partir de son pointage auprès de l'animateur.

Un enfant n'est autorisé à partir seul entre 17h et 18h, qu'avec une autorisation écrite (à signer sur le bulletin d'inscription ou sur papier libre en cours d'année).

Si un enfant, non autorisé à partir seul, est récupéré par une personne différente des responsables légaux : une autorisation doit être obligatoirement établie par les parents en spécifiant le nom et les coordonnées de cette personne.

➢ ACTIVITES

Un programme d'activités est réalisé pour toutes les vacances, il comporte des journées non définies nommées « carte blanche ». Une information vous sera envoyée la veille pour préciser l'activité choisie, par les ados et le lieu.

Les programmes sont mis en ligne sur le site 15 jours avant chaque période et consultables à l'accueil de la MJC. L'inscription à l'activité vaut acceptation des sorties et du programme d'activité, et le parent s'engage à fournir à son enfant l'équipement nécessaire aux activités. Il prend note des éventuels changements horaires liés à la spécificité de certaines activités.

Si un enfant ne peut pratiquer une activité (impossibilité de se baigner, de pratiquer l'activité sportive, etc…) nous trouverons ensemble une alternative pour qu'il passe une bonne journée.

Une activité qui ne vous convient pas ne peut pas être une clause de remboursement, nous restons néanmoins à votre écoute pour que le Pôle Ados réponde aux attentes des parents comme des enfants.

➢ REPAS ET GOUTERS

La société RCP fournit les repas, les pique-niques et les goûters. Nous proposons 3 régimes alimentaires : Classique / Sans viande / Végétarien, nous vous demanderons de le préciser dans la fiche d'inscription.

Les menus sont à votre disposition sur le site internet.

En cas d'allergie alimentaire ou sur conseil médical, vous pouvez fournir un panier repas (cela génère une réduction tarifaire de 3 euros/jour)

Nous fournissons les goûters des enfants tous les jours, quelle que soit l'activité.

➢ SANTE ET SECURITE

Nous assurons la sécurité des enfants et appliquons la réglementation en vigueur : sécurité alimentaire, hygiène et suivi sanitaire, matériaux et mobiliers aux normes, consignes incendies et de secours, formation des animateurs. **Nous demandons aux parents de respecter les consignes de sécurité dans des contextes d'accès aux locaux (Vigipirate…)**

La Fiche de liaison sanitaire est un document obligatoire sans lequel nous n'avons pas le droit d'accueillir votre enfant. Cette fiche reste confidentielle, elle est consultée par l'assistant sanitaire et la direction. Seules les informations nécessaires à la qualité de l'accueil de votre enfant sont communiquées à l'équipe d'animation. En cas d'accident, cette fiche est obligatoirement fournie aux équipes de secours.

Tout problème de santé ou handicap pouvant impacter l'accueil de votre enfant doit être porté à la connaissance du responsable du Pôle Ados. Vous pouvez stipuler sur la Fiche de liaison sanitaire que votre enfant a des besoins spécifiques (traitement médical, handicap…). Nous vous contacterons afin de préparer l'accueil de votre enfant et de recueillir les documents complémentaires dont nous avons besoin (ordonnance, PAI, notification MDPH…).

L'enfant doit être en bonne santé et dans de bonnes conditions d'hygiène. Si l'enfant a une maladie contagieuse, il est important de prévenir la MJC, afin d'informer l'ensemble des familles.

Si la maladie se déclare à l'accueil de loisirs : les parents sont prévenus immédiatement. Ils sont dans l'obligation de venir chercher l'enfant si la température dépasse 38,5° C. L'équipe assure une surveillance sanitaire jusqu'à l'arrivée du parent.

Votre enfant est sous traitement médical : nous pouvons administrer un traitement à condition d'avoir l'ordonnance. Tout médicament doit être remis en main propre au responsable, le nom de l'enfant doit être noté sur les boîtes. Aucune auto-administration de médicament n'est tolérée.

En cas d'accident : les parents sont prévenus immédiatement. Nous prenons les dispositions nécessaires en fonction de la gravité (appel des secours, immobilisation…)

➢ SANCTIONS

Si le comportement d'un enfant perturbe gravement et de façon durable la vie collective, les parents en seront informés au plus vite par l'équipe d'animation. En cas de dysfonctionnement grave, l'association se réserve la possibilité d'exclure l'enfant de l'accueil.

Des sanctions peuvent être prises à l'encontre des familles dans le cas d'impayés, d'abus concernant les absences répétées, d'abus concernant les dépassements d'horaire et de tout autre cas exceptionnel. Dans ces cas, le Conseil d'administration de la MJC pourrait prendre à l'égard des familles concernées des mesures visant à exclure temporairement ou définitivement les enfants des activités du centre de loisirs. Dans ce cas, les journées non exécutées seront remboursées.

À bientÔt !

Viens t’éclater avec nous !

5 place Saint-Jean 69005 Lyon

www.mjcduvieuxlyon.com

04 78 42 48 71

Accéder à GoAsso :